MAITRE D'OUVRAGE

SAGA CITY

SAGA-CITY

4, rue des Jardins
17139 DOMPIERRE-SUR-MER

Mail :caillat.joel@saga-city.fr
Site : www.saga-city.fr

MAITRE D'OEUVRE

100, Rue Nationale - 17220 La Jarne 05 16 19 88 49 contact@clmc.fr www.clmc.fr

Affaire n°19006

Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Ensemble, aménageons l'avenir

CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE TRIZAY

Lotissement "Les Trois Rivières"

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE PROVISOIRE

LOT 20

Section AI n°192 - Surface = 479m²

Rattachement Planimétrique : RGF CC46
Rattachement Altimétrique : IGN 69

Affaire n°19006

100, Rue Nationale - 17220 La Jarne 05 16 19 88 49 contact@clmc.fr www.clmc.fr

Situation parcellaire

Légende

Périmètre de lotissement

Parcellaire

Bordure CC1

Bordure T1

Bordure CR1 arrasée

Limite cadastrale

Pelouse

Massif arbustif

Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire

Enrobé

Stationnement mélange terre-pierre

Résine

Zone non-aedificandi

Arbre projeté

Candélabre projeté

Numéros et marquage résine stationnement

Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m

Parking du midi non-fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m

Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 3m x 10m

Panneaux de signalisation

Photo non contractuelle

Coffret EDF / Gaz (projet)

Photo non contractuelle

Sortie pour compteur AEP
Eau potable (projet)

Photo non contractuelle

Boîte de branchement FT
Orange (projet)

Photo non contractuelle

Boîte de branchement EU
Eaux usées (projet)

Provisoire

Document provisoire en attente des travaux et bornage définitif des lots.

6
S=500 m²

7
S=500 m²

21
S=473 m²

20
S=479 m²

19
S=517 m²

17
S=508 m²

Square Clément VOUHET

23.13 23.13 23.14 21.62 21.61 16.00 15.00 16.00 15.00 31.72 32.12 16.82 14.38 12.23 15.01 16.01 39.26 13.08 12.37 34.26 30.60

ATTENTION : Ouvrages hors sols
Positions non-contractuelles n'engagent pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF,Orange, Candélabres).

Echelle : 1/250

Provisoire